

Informations de base	
2019/2635(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Zones viticoles où le titre alcoométrique peut être augmenté, les pratiques œnologiques autorisées et les restrictions applicables à la production et à la conservation de produits de la vigne, le pourcentage minimal d'alcool pour les sous-produits et leur élimination, et la publication des fiches de l'OIV Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)01869	
12/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/05/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		